



“THE BRIDE”

2 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

Public concerné :

CE STAGE EST DESTINE AUX PERSONNES SOUHAITANT MAITRISER LA PRESTATION MARIAGE DANS LEURS SALONS.

Objectifs pédagogiques de ce stage :

METTRE LA PRESTATION MARIAGE EN AVANT DANS VOTRE SALON.

GERER LA PRESTATION MARIAGE DANS SON ENSEMBLE (DEVIS, ESSAIS, GESTION DES RENDEZ-VOUS & DES ACCESSOIRES, FACTURATION).

GERER LA PRESTATION LE JOUR DU MARIAGE (POSTE DE TRAVAIL, ACCESSOIRES, GESTION DU PLANNING...)

FAIRE UN DIAGNOSTIQUE EN FONCTION DU THEME DU MARIAGE, DES ACCESSOIRES ET DE LA COIFFURE SOUHAITEE (EN TENANT COMPTE DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA ROBE DE LA FUTURE MARIEE).

MAITRISER ET EXCELLER DANS LES CHIGNONS DE MARIEES.

Prérequis :

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

Responsable des formations : Stéphane AUGER

Programme du stage : Ce stage se déroule en un module de 2 jours, 14 heures soit 7 heures de formation / jour

Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé :

- Travaux pratiques réalisés sur têtes malléables que les stagiaires conservent pour eux.
- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire des différentes méthodes.
- Mise en avant des points les plus importants sur paper-board et vidéoprojecteur.

Les moyens d'évaluations mis en œuvre et suivi

Une évaluation est effectuée à l'issue de la formation par chaque stagiaire. Nous pourrions communiquer sur demande l'évaluation complète de la session et de l'animateur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Une convention de formation recrutement est établie par l'organisme de formation STEPHANEAUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69 083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR. Si vos cotisations sont à jour, vous bénéficiez de la subrogation de paiement pour les dossiers étant financés par l'OPCO EP et le POLE EMPLOI. La partie prise en charge nous est directement réglée.

Vous recevrez à la fin de la formation, une attestation de stage certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

Pour chaque inscription, une partie non prise en charge vous est demandée, ainsi que pour :

- Une personne salariée : une **caution du montant du stage** ; celle-ci sera détruite lorsque nous recevons le paiement de l'OPCO EP.
- Un gérant non salarié : un chèque du montant du stage vous est demandé et sera placé un mois après la formation

Annulation :

La partie **non prise en charge**, ne pourra en **aucun cas** faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Ce que nous encaissons est non déductible du crédit d'impôt formation.

Pour toute annulation 60 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date de début du stage, nous vous facturons l'intégralité de la partie prise en charge.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par stage, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation :

- + de 20 jours avant le début de la formation : aucun frais,
- entre le 19^{ème} jour et le 10^{ème} jour avant le début de la formation : 50 % de la prise en charge vous seront facturés,
- - de 10 jours avant le début de la formation, 100 % de la prise en charge vous seront facturés.

Dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé.

Toute inscription à une session de formation est nécessairement accompagnée du règlement à l'ordre STEPHANEAUGER.COM, sauf dans le cas où la formation est prise en charge intégralement par un organisme paritaire.

DÉLAI D'ACCÈS :

Réserver votre formation en un clic ! www.tetedaffiche.com

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (Réfèrent Handicap : Cécile CHANARD)



“THE BRIDE”

2 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

PROGRAMME DU STAGE

Ce stage se déroule en un module de 2 jours, 14 heures soit 7 heures de formation / jour

JOUR 1 :

09H00 – 09H10 :

ACCUEIL, PRÉSENTATION

TEMPS DE PAUSES, RÈGLES DU JEU.

09H10 – 10H45 :

PRISE DE CONTACT AVEC LA CLIENTE

LA PRESTATION À DOMICILE

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES : L'ESSAI, LE FORFAIT ET LA

FACTURATION, LA PRÉPARATION DU CHEVEU, LE JOUR J

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

LE APRÈS-MARIAGE

DÉMONSTRATION DU CHIGNON N°1

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H30 :

RÉALISATION DU CHIGNON N°1

15H30 – 15H40 : PAUSE

15H40 – 16H45 :

RÉALISATION EN STEP BY STEP DU CHIGNON N°2

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNÉE

VERIFICATION DES ATTENTES RESPECTÉES

REMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

17H00 : FIN

JOUR 2 :

09H00 – 10H45 :

REPRISE DES POINTS DIVERS DE LA VEILLE

DÉMONSTRATION DU CHIGNON N°3

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

RÉALISATION DU CHIGNON N°3

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H30 :

STEP BY STEP CHIGNON N°4

15H30 – 15H40 : PAUSE

15H40 – 16H45 :

JEUX DE RÔLES VENTE ET PROPOSITION DE CHIGNONS DE MARIÉE

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNÉE

VERIFICATION DES ATTENTES RESPECTÉES

REMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

17H00 : FIN